



CONDITIONS DE LOCATION

Qui peut réserver une salle?

Les salles sont accessibles à tous. Toutefois, la personne responsable de la réservation doit :

- Être âgée d'au moins 25 ans;
- Signer le contrat de location;
- Être présente pendant toute la durée de l'activité.

La location doit avoir lieu entre 8h30 et 23h.

Durant la période d'été (du 20 juin au 28 août) :

- Les salles du Centre communautaire d'Auteuil sont disponibles seulement les samedis et dimanches.
- Les salles du Centre communautaire des Érables sont disponibles de lundi au vendredi à partir de 17h et les samedis et dimanches.

Activités admissibles

Pour être autorisée, l'activité doit respecter les règles d'usage d'un bâtiment municipal et correspondre à l'un des types suivants :

- **Rencontres et travail:** réunions, rencontres professionnelles, études, travail individuel ou collaboratif;
- **Activités éducatives et de découverte:** ateliers, conférences, cours, démonstrations, jeux éducatifs ou de société;
- **Activités sociocommunautaires:** assemblées citoyennes, collectes de denrées, levées de fonds (sous conditions);
- **Activités sociales:** rassemblements familiaux ou entre amis, fêtes d'anniversaire;
- **Activités culturelles:** arts visuels, numériques ou de la scène, musique, danse, théâtre, expositions, lectures, patrimoine;
- **Activités physiques ou sportives:** sans concurrence avec les activités de l'organisme.

Conditions à respecter

- L'activité doit être **gratuite et ne générer aucun profit**;
- L'activité doit respecter le **bon fonctionnement du centre communautaire** (propreté, niveau sonore, sécurité, hygiène);
- L'activité **ne doit pas être de nature partisane, syndicale, religieuse ou sectaire**;
- L'activité doit être **compatible avec l'espace loué** et son usage prévu;
- L'activité doit être conforme aux **lois et règlements** en vigueur;